

# NOMAD

**Neuchâtel Organise le Maintien A Domicile**

*Votre partenaire pour préserver votre autonomie*



**NOMAD** (pour **N**euchâtel **O**rganise le **M**aintien à **D**omicile) est un établissement de droit public cantonal, créé par la loi éponyme du 6 septembre 2006, qui a réuni les six fondations et une association d'aide et de soins à domicile du canton. Un Conseil d'administration de cinq membres assure la surveillance de NOMAD et rend compte de sa bonne gestion au Conseil d'Etat.

Le Comité de direction composé des cinq membres de la direction générale assure le pilotage opérationnel, la coordination et la cohérence des actions. Le siège est situé à La Chaux-de-Fonds.

## Mission

---

**NOMAD** a pour mission de :

- a) développer, favoriser et mettre en œuvre la politique de maintien à domicile sur le territoire du canton de Neuchâtel, à des conditions sociales et économiques adéquates, en renforçant les partenariats et en proposant des mesures innovantes ;
- b) dispenser à la population neuchâteloise, grâce à ses 550 collaboratrices rattachées à des centres situés dans chaque région, des prestations d'aide et de soins dans le but d'améliorer la qualité de vie des clientes, de favoriser leur maintien à domicile et dans la vie active et sociale.

Dans la prise en charge des clientes, NOMAD collabore avec les acteurs privés et publics du maintien à domicile et du domaine santé-social du canton et d'ailleurs.

# Planification médico-sociale cantonale

---

Une planification globale visant à prendre en compte les besoins des personnes âgées de plus de 65 ans a été adoptée par le Grand Conseil en mai 2012, que ces personnes vivent à domicile en ayant recours aux prestations d'aide et de soins à domicile ou qu'elles résident en EMS.

La planification proposée tend clairement à un renforcement des prestations permettant le maintien à domicile, telles la création d'appartements protégés en collaboration avec les communes, un soutien aux aidants naturels et, malgré les effets démographiques attendus, une diminution à terme des lits d'EMS.

S'appuyant sur ces objectifs globaux, NOMAD doit prévoir un important développement de ses prestations et de ses ressources humaines, intégrer les évolutions technologiques, développer ses partenariats avec les multiples acteurs, pour devenir le pivot central de l'organisation médicosociale neuchâteloise. La maîtrise des coûts est déterminante et implique l'intégration de moyens performants de management.

## Notre vision

---

Pour répondre à sa mission, NOMAD développe une institution :

- centrée sur la cliente dans son contexte de vie ;
- reconnue pour la compétence et l'engagement de ses équipes ;
- experte dans l'organisation de tout le domaine du maintien à domicile et la coordination des réseaux ;
- gérée de manière efficiente et tenant compte des ressources à sa disposition.

## **Notre but : des soins et de l'aide adaptés à vos besoins !**

---

Les centres délivrent à chaque cliente des prestations de soins et/ou d'aide aux activités de la vie quotidienne, dans le but de :

- maintenir, stimuler ou rétablir l'autonomie et la santé ;
- continuer à vivre dans son environnement familial, en dépit d'incapacité(s), en se maintenant aussi autonome que possible ;
- retrouver le plus rapidement possible et dans de bonnes conditions son domicile après une hospitalisation ;
- obtenir la réponse la plus appropriée à des besoins sociaux et sanitaires.

Dans toute la mesure du possible, nous associons également l'entourage à la prise en charge des personnes concernées.

## **Qui peut demander des prestations ?**

---

**Tout le monde, un jour ou l'autre, peut avoir besoin d'aide / de soins à domicile.**

Les personnes de tout âge, malades, handicapées ou en convalescence, sans distinction de condition sociale ou économique, ont droit à des prestations.

Notre quotidien est parfois bousculé par une maladie ou un accident. L'âge peut aussi être source de difficultés. Ainsi, chaque personne devrait pouvoir trouver la réponse la plus appropriée à ses besoins sanitaires et sociaux, dans le but de se maintenir aussi indépendante que possible.

## **ALO NOMAD, le +41 (0)32 886 88 88 fait le lien pour toute nouvelle demande de prestations**

---

**Ce service Accueil – Liaison – Orientation (ALO) est la porte d'entrée pour accéder aux prestations d'aide et de soins.**

Il assure le traitement des nouvelles demandes de soins et/ou d'aide à domicile provenant des médecins, des hôpitaux, des partenaires, des futures clientes et de leur entourage.

Ce service assure le lien avec les équipes qui prennent en charge des clientes et avec les partenaires institutionnels, en particulier les hôpitaux, lors de retours à domicile de leurs patientes.

Vous pouvez y obtenir aussi des informations, une orientation pour vous-mêmes ou pour un proche.

Jours ouvrables	<b>8h à 12h et 13h à 19h</b>
Samedi	<b>9h30 à 12h et 13h à 17h30</b>
Répondeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Il indique ses jours et heures d'ouverture.</li> <li>✦ Aucun message ne peut être déposé.</li> </ul>
Messagerie	<a href="mailto:alo@nomad-ne.ch">alo@nomad-ne.ch</a>
Fax	+41 (0)32 886 88 84

## Nos prestations

---

**Nos prestations ont pour objectifs de maintenir, de stimuler ou de rétablir l'autonomie de la cliente. Sa participation à la réflexion, à la décision et à l'action le concernant est donc encouragée.**

- Soins infirmiers (couverts par la LAMal) :
  - ✦ soins techniques sur ordre médical (injections, perfusions, pansements, ...),
  - ✦ suivi et soutien psychiatrique, psycho-gériatrique, diabétologie,
  - ✦ informations, conseils de prévention et de promotion de la santé, écoute, relation d'aide,
  - ✦ conseils, informations et soutien spécialisés concernant le traitement des plaies, les troubles de continence, les stomies,
  - ✦ accompagnement de personnes en fin de vie.
  
- Soins de base : soins d'hygiène et de confort (habillage, déshabillage, réfection lit, bandage, encadrement pour la prise de médicaments, etc.) [couverts par la LAMal].
  
- Aide aux activités de la vie quotidienne (entretien courant du ménage, du linge, repas, achats alimentaires, etc.).

## Limite des prestations

Lorsque les soins et l'encadrement à domicile ne peuvent plus être assurés pour des raisons organisationnelles, sécuritaires, techniques et humaines pour la cliente et/ou pour son entourage ainsi que pour nos collaboratrices, il convient de s'orienter vers d'autres solutions. Nous vous apporterons soutien et conseil dans les démarches et actions à entreprendre.

## Prise en charge et évaluation personnalisées

---

Chaque demande de soins ou d'autres prestations est évaluée par une professionnelle, avec la cliente à son domicile. Selon les cas, le bilan est effectué avec l'entourage et/ou le médecin. Un programme personnalisé d'interventions détermine la nature, l'ampleur, la fréquence et la durée des soins et/ou de l'encadrement nécessaires.

Nos interventions ne vont pas au-delà des besoins réels et sont réexaminées à intervalle régulier pour vérifier qu'elles correspondent à la situation.

### Critères de prise en charge

NOMAD intervient uniquement sur le territoire cantonal.

La cliente doit répondre à une évaluation personnalisée, à son domicile, qui tient compte :

- de ses besoins ;
- de ses problèmes de santé, de mobilité, de handicap ;
- de sa situation psychosociale ;
- de ses ressources et de celles de son entourage.

### Collaboration

Dans la prise en charge des clientes, nous collaborons avec les institutions du maintien à domicile et du domaine santé-social du canton et d'ailleurs.



## Facturation de nos prestations

---

Les **soins infirmiers et les soins d'hygiène** sont payés par l'assurance maladie de base (LAMal), moyennant une prescription médicale que nous transmettons aux assureurs maladie. Les factures sont adressées directement à la caisse maladie.

Les **prestations d'aide au ménage** sont prises en charge par la cliente, éventuellement par son assurance maladie complémentaire, et/ou par la Caisse Cantonale Neuchâteloise de Compensation (CCNC), via les prestations complémentaires (PC).

Le tarif de l'aide pratique s'élève à Fr. 35.00 de l'heure.

## Renseignements pratiques pour les centres

---

**Dès qu'une personne est cliente de NOMAD, la relation est directe avec l'équipe qui dessert la commune de domicile.**

<b>Jours ouvrables</b>	8h - 11h30 et 14h - 17h
<b>Week-ends, jours fériés, hors des horaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✦ Un répondeur indique les jours et heures d'ouverture des centres, ainsi que les coordonnées du service Accueil, Liaison et Orientation.</li> <li>✦ Un message peut être déposé.</li> </ul>
<b>Interventions</b>	7 jours / 7 de 7h30 à 20h30 ou selon les nécessités.



## Centres

### La Chaux-de-Fonds

Rue du Pont 23  
2300 La Chaux-de-Fonds

[centre.chaux-de-fonds@nomad-ne.ch](mailto:centre.chaux-de-fonds@nomad-ne.ch)

### Peseux

Rue du Chasselas 1  
2034 Peseux

[centre.peseux@nomad-ne.ch](mailto:centre.peseux@nomad-ne.ch)

L'équipe du Val-de-Ruz est rattachée administrativement au centre de Peseux ci-dessus.

Localisation : rue des Esserts 10 –  
2053 Cernier

### Perreux

Rue de l'Hôpital 24  
2017 Boudry

[centre.perreux@nomad-ne.ch](mailto:centre.perreux@nomad-ne.ch)

### Marin

Av. des Champs-Montants 12A  
2074 Marin-Epagnier

[centre.marin@nomad-ne.ch](mailto:centre.marin@nomad-ne.ch)

### Val-de-Travers

Rue Miéville 16  
2105 Travers

[centre.val-de-travers@nomad-ne.ch](mailto:centre.val-de-travers@nomad-ne.ch)

## Communes desservies :

La Chaux-de-Fonds et  
Les Planchettes

Peseux, Corcelles-Cormondrèche,  
Neuchâtel centre-ville et Serrières

Communes de Val-de-Ruz, Valangin  
et Chaumont

Milvignes (*Auvernier, Bôle, Colombier*), Boudry/*Areuse*, Champ-du-Moulin, Cortaillod et Rochefort (*Chambrelien et Les Grattes*), Saint-Aubin-Sauges, Montalchez, Vaumarcus, Fresens, Gorgier/*Chez-le-Bart*, Bevaix

Hauterive, Saint-Blaise, La Tène (*Marin-Epagnier, Thielle-Wavre*), Cornaux, Cressier, Enges, Le Landeron, Lignièrès, quartiers Gare et Vignoble (La Coudre) pour Neuchâtel

Communes de Val-de-Travers,  
La Côte-aux-Fées, Les Verrières,  
Brot-Dessous / *Fretereules*

## Centres

### Le Locle

Rue Daniel-Jeanrichard 31  
2400 Le Locle

[centre.lelocle@nomad-ne.ch](mailto:centre.lelocle@nomad-ne.ch)

### Unité des spécialistes en Stomathérapie et en Diabétologie

Rue des Esserts 10  
2053 Cernier  
Tél. +41 (0)32 886 82 50  
Fax +41 (0)32 886 88 84

[stomatherapie@nomad-ne.ch](mailto:stomatherapie@nomad-ne.ch)  
[diabetologie@nomad-ne.ch](mailto:diabetologie@nomad-ne.ch)

### Magasin matériel

Rue du Pont 25  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. +41 (0)32 886 82 52  
Fax +41 (0)32 886 82 11

[magasin@nomad-ne.ch](mailto:magasin@nomad-ne.ch)

### Siège et Direction générale

Rue du Pont 25  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax : +41 (0)32 886 82 01  
Tél. : +41 (0)32 886 82 00

[direction.generale@nomad-ne.ch](mailto:direction.generale@nomad-ne.ch)

## Communes desservies :

Le Locle, La Sagne, Les Brenets,  
La Brévine, Le Cerneux-Péquignot,  
La Chaux-du-Milieux, Brot-Plamboz,  
Les Ponts-de- Martel

Elle prend en charge des clientes  
dans toutes les communes du canton.

Approvisionnement des clientes  
stomisées et des centres NOMAD.

**Plus d'informations sur [www.nomad-ne.ch](http://www.nomad-ne.ch)**